

STOP!

À LA CASSE SOCIALE !



LE PDG DE LA SNCF VEUT DES NEGOCIATIONS SUR LE TEMPS DE TRAVAIL ET L'ACCORD D'ENTREPRISE **SANS ACCORDS D'ENTREPRISE, C'EST L'ACCORD DE BRANCHE QUI S'APPLIQUERA DANS TOUTES LES FILIALES (PRIVÉES ET SNCF) ET UNE PORTE OUVERTE À LA SNCF !**

REPOS ROULANTS
AUJOURD'HUI

126

REPOS ROULANTS
ACCORD DE BRANCHE

117

PRISE DE SERVICE
DÉLOCALISÉE
JUSQU'À 45 MIN

FIN DU 19/6

5 RM AU LIEU DE 10



CONCURRENCE, SALAIRES, CONDITIONS
ET ORGANISATION DU TEMPS DE TRAVAIL !

CHEMINOT.E.S, NE NOUS LAISSONS PAS FAIRE !